

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements no 1 en date du 9 mars 2001

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**10. Références :** (i) Rapport des suivis, onglet 3 : Projet Stone Consolidated  
(ii) Dossier R-3436-99, Item 3 - document 1.1

**Préambule :**

Selon la référence (i), Stone Consolidated a consommé 182 702 000 m<sup>3</sup> au cours des 5 premières années. Selon la référence (ii), ce client avait un contrat de vente de gaz de 5 ans qui aurait été prolongé d'une année. Il resterait 32 298 000 m<sup>3</sup> à consommer dans la dernière année pour que le client respecte son obligation minimale contractuelle.

**Demande :**

Veuillez préciser les dates d'échéance des contrats en cours avec ce client, si le contrat de gaz a été renouvelé et quelle nouvelle obligation minimale annuelle est envisagée.

---

**Réponse :**

Le contrat en cours se termine le 31 août 2001, soit après une prolongation contractuelle d'un an ; l'échéance ayant été initialement fixée au 31 août 2000. Les discussions avec le client sont entamées pour le renouvellement du contrat. Aucune nouvelle obligation minimale n'a encore été discutée à ce stade-ci des pourparlers.